



Nouveau médicament - Circulaire aux médecins

Doc	a071011
Date de publication	16/12/1995
Origine	NR
	Expérimentation humaine
Thèmes	Médicaments

Nouveau médicament - Circulaire aux médecins

Une firme pharmaceutique se propose d'envoyer une circulaire aux neurologues belges, dans le cadre d'une étude ouverte de l'utilisation de la riluzole dans le traitement de la sclérose latérale amyotrophique dans les Centres universitaires belges, et elle demande l'avis du Conseil national.

Avis du Conseil national :

En réponse à votre lettre du 2 octobre 1995 concernant l'étude ouverte de l'utilisation de la riluzole dans le traitement de la sclérose latérale amyotrophique, le Conseil national de l'Ordre des médecins approuve votre projet de circulaire aux neurologues belges, sous réserve que cette circulaire soit envoyée à tous les médecins de famille belges également.

En effet, il est aussi utile aux médecins de famille de savoir que certains de leurs patients peuvent être repris dans cette étude menée au sein des Centres universitaires belges.